

La gestion des relations scolaires-municipales

Mon profil

CRL Québec-
Chaudière-Appalaches

C.S des Navigateurs

Ville de Lévis

C.S des Navigateurs

- Diplômé en récréologie
- Conseiller en loisir
- Conseiller pédagogique
Éducation populaire / Alphabétisation /
Service aux entreprises / Formation continue
- Chef du Service des sports et du plein air
- Responsable des parcs et des espaces verts
- Coordonnateur du Service aux entreprises

Retraite

Atouts pour ce dossier

- Formation-Animation G-A
- Bénévolat: Centre de plein air de Lévis
Soirée reconnaissance sportive
- Bonne connaissance des deux structures
- Participation au comité de gestion de l'entente
Ville de Lévis - C.S des Navigateurs
- Organisation d'activités dans les écoles
- Participation au « Projet réseau » de l'AQLP
- Webinaire sur les parcs-écoles pour l'AQLP

Objectifs de la formation

- Identifier les éléments à considérer dans la mise en place et le vécu de la concertation avec les instances scolaires
- Identifier les objets de concertation souhaitables
- Partager avec d'autres intervenants sur ce dossier



La concertation

01

Concertation

- Processus par lequel des acteurs se réunissent pour discuter entre eux afin de s'entendre sur une solution à apporter à une problématique commune
- Demande la reconnaissance d'une interdépendance et la pertinence d'agir ensemble
- Demeure un processus abstrait qui demande un suivi efficace
- Demande un mandat clair et un pouvoir d'agir

Deux questions à se poser

Une concertation entre le milieu municipal et le milieu scolaire est-elle réellement souhaitable?

OU

Y'a-t-il des avantages à se concerter pour les deux partenaires?



Pourquoi la concertation?

- Améliorer nos offres de services respectives au meilleur coût possible pour les citoyens
- Maximiser la mise en commun de l'utilisation des équipements et des ressources financières
- Avoir un impact positif sur le mieux-être des citoyens et le développement du milieu
- Optimiser les constructions d'équipements
- Etc...



Y a-t-il une volonté de se concerter ?

- Dans les années 1960 et 1970 injection massive de fonds pour la construction des polyvalentes et des arénas.
- Dans les années 1980 et 1990 et même 2000, il y a eu des compressions budgétaires, une certaine bureaucratie a modifié les rapports qui sont devenus beaucoup plus formels. La concertation a laissé place à la négociation.
- Il y a eu des fusions des deux côtés qui ont changé la dynamique .
- Les ressources financières accordées se sont améliorées et le monde scolaire a évolué en terme de partenariat avec le milieu

Volonté de se concerter

« Une institution scolaire ne peut bien fonctionner sans un minimum de partenariat entre les étudiants, le personnel enseignant, la direction, les parents et l'ensemble des intervenants du milieu. »



Il y a bien sûr des obstacles

- Baisse de clientèle
- État encore déficient de plusieurs bâtiments
- Rotation de personnes impliquées dans la gestion
- Contrainte des conventions collectives
- Manque de ressources pour les activités parascolaires
- Nouvelles réalités familiales
- Décrochage scolaire
- Problématiques sociales
- Isolement entre le sport civil et le sport scolaire
- Présence de multiples décideurs

- Finalement le fruit de nos échanges est taxable selon la loi !!!!

Pourtant, on
y arrive!

- Construction d'équipement sportifs et culturels
- Réalisation de parcs-écoles
- Organisation d'activités parascolaires
- Développement de programmes particuliers (sport-études, arts-études, implication communautaire)
- Programmes et collaboration en environnement
- Programmes de saines habitudes de vie
- Prêt temporaire et partage d'utilisation de locaux
- Organisation d'événements et d'activités promotionnelles
- Sites de mesures d'urgence

Pourtant, on
y arrive!

- Reconversion de bâtiments
- Implantation de bibliothèques
- Projet de déplacement actif et sécuritaire
- Projets d'agriculture urbaine / jardins collectifs
- Intégration nouvelles familles / nouveaux arrivants
- Réalisation de journée des petits entrepreneurs
- Projets de recyclage / compostage / développement durable
- Réseaux de sport scolaire / sport civil
- Programmes services de garde / camps de jour



4 composantes de la concertation

1. Motivation à se concerter
 - Avoir une volonté à se concerter
 - Partager des intérêts communs
 - Ressentir un intérêt à se concerter
2. Le travail en équipe
 - Établissement d'un mécanisme de suivi
3. La mise en œuvre
 - Adoption et mise en place de méthodes de travail en fonction d'un plan d'action
4. Le suivi des actions
 - L'évaluation et l'ajustement du fonctionnement du mécanisme de suivi

4 Conditions de succès

1. Les motivations à se concerter
2. Le travail en équipe
3. La mise en œuvre
4. Le suivi des actions



Conditions de succès

1. Les motivations à se concerter

Indicateurs

- La concertation perçue comme la solution
- Le problème interpelle toutes les parties (intérêt commun)
- Les relations antérieures entre les parties sont positives
- Une capacité de satisfaction des parties (gagnant-gagnant) est ressentie

Conditions de succès

2 . Le travail en équipe

Indicateurs

- La présence de leaders positifs ayant du pouvoir
- Le constat d'une volonté de réussir et d'une motivation individuelle à se concerter
- Une bonne connaissance et la prise en considération de la situation des partenaires
- La compréhension mutuelle du mandat de chacune des parties
- Établissement d'un plan d'action

Conditions de succès

3. La mise en œuvre

Indicateurs

- Une bonne circulation de l'information
- Les participants possèdent des habiletés relationnelles
- L'exercice d'un leadership démocratique
- L'engagement des participants est présent
- L'injection de ressources par les parties
- L'établissement d'une relation de confiance et d'un rapport de force équilibré

Conditions de succès

4. Le suivi des actions

Indicateurs

- Le maintien de la motivation
- L'atteinte de certains objectifs en lien avec le pouvoir d'agir des participants
- L'existence d'un processus de résolution de problèmes
- La diffusion des résultats, la célébration des réussites et la réalisation d'activités de renforcement

Éléments à surveiller dans le cadre des ententes

- Les heures respectives d'utilisation des équipements
- Le partage des frais entre les partenaires
- Le calendrier des travaux dans les installations
- La surveillance des activités
- Les assurances à obtenir en fonction des activités



À analyser

- En **décembre 1997**, une loi venait modifier les principes de collaboration entre le milieu scolaire et le milieu municipal **en permettant aux conseils d'établissement** d'organiser des services à des fins sociales culturelles ou sportives.
- On pressentait la fin des ententes sur une base de collaboration et l'implantation de principe de concurrence et de tarification pour l'utilisation des équipements.
- Cela ne s'est pas produit aussi fort que l'on pensait. Mais la CAQ a aboli les commissions scolaires. **Quel est l'impact de la loi 40 ?**
- **Le programme d'activités parascolaires au secondaire** qui a débuté il y a deux ans (COVID) et qui vise à mettre en place un vaste programme de loisirs et de sports dans les écoles secondaires a-t-il aussi des impacts sur nos ententes?
- **32,3 millions cette année et 455 millions sur 5 ans**

Conclusion

03

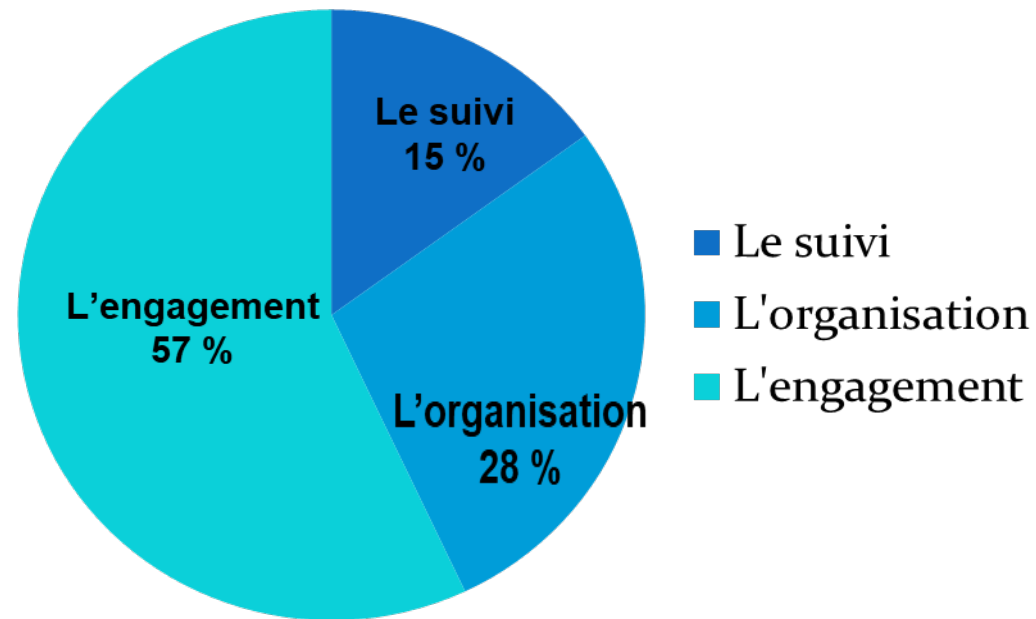


Conclusion

- Abandon dans les 10 dernières années de la pratique voulant que l'on négocie davantage des contrats de service que de véritables ententes de collaboration
- Aujourd'hui, on voit des expériences qui portent succès. Il faut continuer de miser sur cette façon de faire; se mobiliser, élaborer des projets communs, agir avec compétence et faire preuve d'une bonne capacité d'analyse et d'innovation
- Il faudrait également profiter de la bonification des budgets au sein des centres de services scolaires pour les rénovations et projets d'installations sportives et communautaires
- La décroissance de clientèle est cependant inquiétante en milieu rural

Conclusion (suite)

- Mais ce ne sera pas sans effort d'ailleurs, en 2004, les intervenants en loisir considéraient que pour que la concertation scolaire municipale fonctionne, il fallait principalement de l'engagement à 57 %, de l'organisation à 28 % et du suivi à 15 %.





La concertation

Elle se construit dans
l'échange et la discussion